Envoyé en préfecture le 07/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260831-2026101-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 31/08/2026

Date de la convocation
25/08/2026

Date d'affichage
25/08/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 23 Présents : 22 Votants : 23

A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 31 Août à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, M. BARBU Guillaume, Mme BEZIN Charlène, M. BRIZARD Philippe, M. CONCHE Philippe, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LALESNEL Thierry, M. LAVENIR Guillaume, M. MATRAT Hugues, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Excusée ayant donné procuration : Mme COUÉ Virginie à Mme ADAM Marie-France

Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026101
Objet de la délibération : Achat de deux véhicules pour les Services Techniques

Monsieur le Maire indique que deux des véhicules des Services Techniques sont vieillissants et qu'il est question depuis plusieurs années de les changer. Un budget de 50 000 € a été prévu pour cela cette année.

Il présente les véhicules qui ont été trouvés chez Kertrucks Occasion à Chartres de Bretagne :
- Master benne (1ère immatriculation en juillet 2019) de 61 000 km pour 18 000 € HT soit 21 600 € TTC + 527.76 € de carte grise soit 22 127.76 € TTC au total
- Trafic L1H1 (1ère immatriculation en septembre 2023) de 51 000 km pour 19 000 € HT soit 22 800 € TTC + 467.76 € de carte grise soit 23 267.76 € TTC au total (y compris la pose d'un attelage).

Après délibérations, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions et autorise Monsieur le Maire à les signer.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 07/09/2026